## **ECOLE DE PLONGEE NEREE DE BERNISSART-PERUWELZ COTISATION 2024**

**Pour tout paiement:** 

N°de compte: BE21 7320 7385 1003 (attention nouveau compte)

**Communication:** Nom, Prénom, coti 2024



	Catégories	Prix				
	Plongeurs	TTIX				
	Plongeur n°1 en première appartenance (1er janvier 2024 au 31 janvier 2025)*					
	Plongeur n°2 en première appartenance (1er janvier 2024 au 31 janvier 2025)*					
	Plongeur n°3 en première appartenance (1er janvier 2024 au 31 janvier 2025)*					
Plongeur e	Plongeur en seconde appartenance ayant les mêmes droits qu'un membre adhérant (voir ROI et statut du membre adhérent)					
	Plongeur 16 mois n°1 en première appartenance (1er septembre 2024 au 31 janvier 2026)**					
	Plongeur 16 mois n°2 en première appartenance (1er septembre 2024 au 31 janvier 2026)**					
	Plongeur "vétéran"					
	Moniteur					
	Plongeur membre de l'O.A.					
	Chef d'école					
	Nageurs					
Nageur						
	Nageur membre de l'O.A.					
	Remarques					
*	Cotisation familiale: Tarif préférentiel pour plusieurs plongeurs domiciliés sous le même toît, le premier inscrit paiera le tarif n°1, l second paiera la tarif n°2,					
**	Les plongeurs 16 mois correspondent à des membres qui s'inscrivent pour la première fois en cours d'année. Toute inscription avant le 1er septembre équivaut à une cotisation pleine. Chaque mois dépassant le mois de septembre et précédant le mois de décembre réduira le coût de l'inscription de 5€ (ex: inscription en octobre en 1ère appartenance : 245€)					
1°	Chaque cotisation donne une avance sur le souper de l'école égale à 20 euros					
2°	Les membres qui n'auront pas payé leur cotisation à la date demandée seront considérés comme des membres adhérents					
3°	L'inscription à la LIFRAS ne se fera qu'après réception de la cotisation et du formulaire "attestation médicale" délivré par la LIFRAS					